

quand elles sont accompagnées de menaces qui pourraient être suivies de destitutions, comme cela pourrait bien arriver, si les instituteurs n'étaient pas sur leur garde. Quant à celles de ces personnes qui sont capables d'entendre raison, et je crois que c'est le plus grand nombre, il faut leur remontrer en quoi leurs opinions sont mal fondées. C'est ce que je me propose de faire dans cette dissertation.

Ces difficultés peuvent se réduire à deux questions : la première qui consiste à déterminer *en quoi consiste l'instruction primaire*, et la seconde, à décider *quel est le meilleur mode d'enseignement*.

Quant à la première question, savoir, en quoi consiste l'instruction primaire, qu'il soit bien entendu que mon désir le plus ardent est qu'elle soit aussi libérale et étendue que les circonstances du pays le permettent ; mais aussi que les objections que je fais à ce qu'on l'étende trop subitement, après l'avoir si long-temps négligée, n'a pour motif que la crainte suivant moi bien fondée, qu'on la retardera au lieu de l'accélérer. Il me semble que dans un pays comme le nôtre où l'on a si long-temps négligé d'instruire la masse de la population, c'est un grand pas vers l'instruction primaire que de mettre tous les individus qui l'habitent à même d'apprendre à lire, à écrire, à compter et à savoir grammaticalement sa langue. Mais ce qui est une vérité évidente pour les uns ne l'est pas pour les autres, c'est pourquoi j'aurai recours à une autorité décisive sur cette question ; c'est un extrait de l'enseignement élémentaire universel par MM. Andrieux, Baudet, et une société de savants, publié en 1844, page 833 et suivantes : “ *En quoi consiste l'instruction*. Les
 “ méprises dans lesquelles tombent certaines per-
 “ sonnes au sujet de l'instruction proviennent de ce
 “ qu'elles ne voient pas nettement qu'il s'agit avant
 “ tout de développer les facultés intellectuelles de
 “ l'âme, comme on développe les facultés du corps ;
 “ qu'il s'agit de les exercer, de les assouplir, en un
 “ mot, de leur donner toute la mesure de mouvement
 “ dont elles sont susceptibles. Sera-ce l'érudition,